



COMITE REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Siège : 17, rue de la Moulinatte – 33130 – BEGLES

Téléphone : Charles PASTOURELY - 06.13.08.66.97

Mail : cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

– 06 Novembre 2021 – LIMOGES (cd87)

L'assemblée générale débute à 09 H, le 06 Novembre 2021, sous la présidence de **Charles PASTOURELY**.

Alain NÉHÉMIE et **Jean-Marc CAPBLANCO** secrétaires de séance.

Appel des membres par le secrétaire général : **Alain NÉHÉMIE**

Personnes présentes : **Charles PASTOURELY**, **Patrick PAQUET**, **Jacques LACAVE**, **Alain NEHEMIE**, **Christian DEVAINE**, **Marie MAZZER**, **Francis CHENOT**, **Loïc MONNIER**, **Roland ARMAND**, **Joëlle BOURIDEYS**, **Sandrine NOEL**, **Jean-Marc CAPBLANCO**, **Yvette DELOL**, **Didier RICOU**, **Serge PAGNOUX**, **Bernard PARGADE**, **Alain SOLEILHAVOUP**, **Alfonso DE FIGUEIREDO**.

Comité Charente : **Messieurs Éric HERVOUET** et **Nicolas LACROIX**

Comité de la Creuse : **Messieurs Thierry LAMARDELLE**, **Gibert CHASSAING**

Comité de la Corrèze: **Monsieur Dominique BRUGEILLE**

Comité des Landes: **Monsieur Christian OLIVAN**

Comité de la Vienne: **excusé**

Comité de la Haute Vienne: **Messieurs Jean-Marie JUHEL** et **Eric PRADEAU**

Monsieur Christian OLIVAN vérificateur aux comptes

ETR: Messieurs Guy DINIEL et **Claude MARSAC**

Personnes excusées : **Mme Claudine BOULINEAU**, **Mrs Alain FORETNEGRE** et **Sébastien DELOL**.

Accueil par le Président de la Nouvelle-Aquitaine **Charles PASTOURELY**

Bonjour à toutes et tous,

Merci de votre présence à LIMOGES, chez notre Trésorier Général et Président du Comité de la Haute-Vienne, **Monsieur Christian DEVAINE**.

Avant de commencer notre assemblée générale électorale et combler les postes vacants, nous allons observer, une minute de silence en la mémoire de ceux qui nous ont quittés, quelques un ici présent ont connu ces durs moments.

Merci à vous tous.

Pour ouvrir notre assemblée, je tiens à remercier **Christian DEVAINE** et les élus du Comité de la Haute Vienne de nous recevoir chez eux.

L'ordre du jour va prendre beaucoup de temps donc je ne vais pas parler longtemps, simplement vous dire que dans cette moitié d'année consacré à notre sport, la Région Nouvelle Aquitaine tient le haut du pavé, avec de merveilleux championnats de France à BERGERAC, toutes les finales des CNC, le trophée des pépites élites et enfin la Coupe d'Europe des clubs.

Merci aux comités de la Dordogne, Charente et Lot et Garonne.

Je n'oublie pas le championnat Régional des jeunes, seul championnat effectué dans notre région, cause compression de dates.

Nos CRC ont connu quelques problèmes, d'abord d'inscription car nous repartons avec les clubs qualifiés en 2019, puis de communication en attente des réponses de réengagements et enfin les problèmes de déplacement, vu les longues distances. Les élus de la commission sportive ont trouvé, par le retour d'un premier tirage de poule en ancien territoire.

Nous félicitons Roland ARMAND de sa désignation pour arbitrer les championnats du Monde à SANTA SUZANA (Espagne), c'est un grand honneur pour notre région.

A ma connaissance pour le moment 3 candidats seulement se présentent à l'examen Régional, 1 candidat est admis à l'examen national Roland vous en parlera tout à l'heure.

Pour les recyclages et tronc commun, ils sont repoussés par manque de candidats. Je crains une perte massive d'éducateurs pour les années à venir.

Je tiens à remercier les Présidentes et Présidents de commission dans leurs investissements au service de notre région. En suivant nous aurons une discussion, j'espère constructive, dans le sujet ETR nous connaissons un problème qui a pris de l'ampleur lors des trophées des pépites à SAINTE LIVRADE. Ce sujet a rabaisé la valeur de tout le travail effectué du Comité Régional et des responsables de l'ETR, la parution sur le site Facebook est anormale, quand on sait le nombre de donneurs de leçon qui existent que par leurs critiques. J'ai eu un long entretien avec notre Président Michel LE BOT, nous sommes tombés d'accord pour donner suite à quelques uns, si leurs propos méritent un passage en commission de discipline. Je souhaite que tous s'arrangent entre nous, Comité Régional et ETR le responsable Guy DINIEL pourra s'exprimer, nous avons besoin de tout le monde.

Je termine en remerciant tous les élus (es) qui travaillent sans compter à la réussite de notre Comité Régional Nouvelle Aquitaine, notre sport pétanque doit compter sur tous nos efforts.

Merci à tous

Prise de Parole de Monsieur Thierry BIGUEL

Monsieur Thierry MIGUEL est le Vice-président de la Haute-Vienne et chargé des sports.

« Je suis content de vous accueillir dans ce centre qui gère la Région. Nous avons un gros projet de construction d'une salle couverte d'athlétisme qui permettra d'accueillir des compétitions de haut niveau.

J'ai la nostalgie du passé avec mon père qui était licencié dans votre fédération et de grand joueur comme Daniel VOISIN que j'ai connu dans le cadre de mon travail.

Je connais le problème des associations qui ont des salariés et en plus d'une aide financière, nous avons mis en place des outils pour leur fonctionnement comme l'informatique et bien d'autres choses.

Il faut aider à la pratique pour tous car tout le monde n'a pas Dylan ROCHER, la pétanque permet d'avoir des liens sociaux et des valeurs du sport amateur.

Je vous souhaite de bons travaux. »

Le président Charles PASTOURELY précise que nous avons besoin de l'aide des collectivités car nous perdons beaucoup de sponsors qui nous suivent plus et en particulier dans la situation actuelle. Il remercie Monsieur Thierry MIGUEL de sa présence et de l'aide qu'il apporte aux activités sportives.

Le président met au vote l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020 qui a eu lieu le 6 mars 2021 à AGEN.

Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2020 :

Approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral du Secrétaire

Mesdames, Messieurs les Présidents(es) de comité

Mesdames, Messieurs les membres du comité régional

Mesdames, Messieurs

je vous remercie de votre présence pour cette assemblée générale du comité régional Nouvelle Aquitaine.

Je tiens à remercier en premier lieu Monsieur Jean-Marc CAPBLANCQ, pour le travail qu'il effectue dans l'ombre.

Je vais vous donner quelques chiffres, tout d'abord le nombre de licenciés dans la Nouvelle Aquitaine, qui est de 26569 à la date du 14 Novembre 2021 contre 33144 en 2020 soit une perte de 6575 licenciés.

Ce qui nous donne en effectif jeunes un total de 1100 licenciés contre 1622 en 2020, la aussi une perte de 512 jeunes sur une année, si l'on regarde bien les chiffres, on se rend compte que certains chiffres sont revenus à la normale au niveau des jeunes.

A la date du 5 Mars 2021, nous étions à 18140 licenciés en Nouvelle Aquitaine, en huit mois nous avons récupéré que 8400 licenciés, il faut espérer que 2022 sera meilleur.

Nous savons que le covid est passé par là, il faudra faire notre possible pour essayer de récupérer la perte de licences.

Un petit mot sur le sportif pour vous dire les bons résultats des clubs qui ont représenté la Nouvelle Aquitaine dans les CNC. LA ROCHEFOUCAULD a perdu en 1/4 de finale du CNC Vétérans et SAINT GEORGES DE DIDONNE a aussi perdu en 1/4 de finale du CNC Provençal.

Quelques résultats aux championnats de France: en seniors l'équipe de la Dordogne perd en 1/4 de finale.

En Vétérans l'équipe de la Gironde en 1/2 finale et celle de la Charente Maritime perd en 1/4 de finale

En Féminines l'équipe de la Charente perd en 1/4 de finale.

En promotion l'équipe de la Vienne perd en Finale, celle de la Charente Maritime perd en 1/2 finale, la deuxième équipe de la Vienne et celle de la Charente perdent en 1/4 de finale.

Chez les jeunes de très bon résultats: en minimes les équipes de la Dordogne et du Lot et Garonne perdent en 1/2 finale.

En cadets l'équipe du Lot et Garonne perd en 1/4 de finale.

En Juniors l'équipe des Landes perd en 1/2 finale et celle du Lot et Garonne en 1/4 de finale.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Approbation du Compte-rendu moral et sportif : il est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie Alain NEHEMIE pour son travail.

Rapport Financier du Trésorier Général

Christian DEVAINE nous présente le compte de résultat de la saison 2021.

Une répartition détaillée a été faite également par actions.

| COMPTE DE RESULTAT au 30 09 2021 | EXERCICE N | EXERCICE N-1 |
|--|-------------------|------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Cotisations | 162 487.00 | 86 175.00 |
| Ventes de biens et services | 1 032.11 | 10 158.04 |
| Ventes de biens | 932.11 | 98.4 |
| Ventes de prestations de service | 100 | 10 059.64 |
| Produits de tiers financeurs | 11 000.00 | 30 486.00 |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 11 000.00 | 16 000.00 |
| <i>Etat</i> | <i>7 000.00</i> | <i>12 000.00</i> |
| <i>Région(s)</i> | <i>4 000.00</i> | <i>4 000.00</i> |
| Ressources liées à la générosité du public | 0 | 500 |

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| <i>Mécénats</i> | 0 | 500 |
| Contributions financières | 0 | 13 986.00 |
| Autres produits | 26 436.89 | 4 819.02 |
| Total I | 200 956.00 | 131 638.06 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Achats de marchandises | 0 | 3 687.50 |
| Autres achats et charges externes | 130 601.57 | 62 158.75 |
| Achat | 9 075.08 | 3 959.60 |
| <i>Achats non stockés de matières et de fournitures</i> | 161.82 | 0 |
| <i>Fournitures non stockables (eau, énergie)</i> | 418.2 | 676.64 |
| <i>Fournitures d'entretien et de petit équipement</i> | 8 495.06 | 3 282.96 |
| Services extérieurs | 4 047.99 | 2 258.00 |
| <i>Locations</i> | 3 947.99 | 2 093.00 |
| <i>Assurance</i> | 100 | 165 |
| Autres services extérieurs | 117 478.50 | 55 941.15 |
| <i>Rémunération intermédiaires et honoraires</i> | 5 825.40 | 2 263.82 |
| <i>Publicité, publication</i> | 827.01 | 3 760.00 |
| <i>Déplacements, missions</i> | 110 172.31 | 49 231.16 |
| <i>Frais postaux et de télécommunications</i> | 445.66 | 478.45 |
| <i>Services bancaires, autres</i> | 208.12 | 207.72 |
| Aides financières | 0 | 1 000.00 |
| Dotations aux amortissements | 269.76 | 839.69 |
| Autres charges | 4 916.14 | 25 558.05 |
| Autres charges de gestion courante | 4 916.14 | 25 558.05 |
| Total II | 135 787.47 | 93 243.99 |
| 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | 65 168.53 | 38 394.07 |
| | | |
| PRODUITS FINANCIERS : | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 254.43 | 255.81 |
| Total III | 254.43 | 255.81 |
| 2. RESULTAT FINANCIER (III-IV) | 254.43 | 255.81 |
| 3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV) | 65 422.96 | 38 649.88 |
| | | |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS : | | |
| Sur opérations de gestion | 2 197.28 | 0 |

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| Total V | 2 197.28 | 0 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES : | | |
| Sur opérations de gestion | 150 | 1 290.00 |
| Total VI | 150 | 1 290.00 |
| 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | 2 047.28 | -1 290.00 |
| | | |
| Total des produits (I + III + V) | 203 407.71 | 131 893.87 |
| Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII) | 135 937.47 | 94 533.99 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 67 470.24 | 37 359.88 |

COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

| BILAN ACTIF - PASSIF COMITE REGIONAL AU 30/09/2021 | | | |
|---|------------------|---|------------------|
| ACTIF | | PASSIF | |
| <i>Patrimoine de l'association</i> | | <i>Ressources financières de l'association</i> | |
| ACTIF IMMOBILISE | | FONDS PROPRES | |
| Immobilisations incorporelles | 802.47 | Fonds propres : Report à nouveau | 60989.15 |
| Immobilisations corporelles | | Résultat de l'exercice | 67470.24 |
| Autres immobilisations financières | | Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement | 0 |
| Total actif immobilisé | 802.47 | Total fonds propres | 128459.39 |
| ACTIF CIRCULANT | | DETTES | |
| Créances | 4214.70 | Emprunts et dettes accumulées | 0 |
| Disponibilités / Trésorerie | 128193.34 | Fournisseurs et comptes rattachés | 4751.12 |
| Charges constatées d'avance | 0 | Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler) | 0 |
| Total actif circulant | 132408.04 | Produits constatés d'avance | 0 |
| | | Total dettes | 4751.12 |
| TOTAL ACTIF | 133210.51 | TOTAL PASSIF | 133210.51 |

Compte rendu des Vérificateurs aux Comptes

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée à M. Jean Claude Lalanne et moi-même, nous nous sommes rendus à Neuvic sur l'Isle, Mercredi 20 Octobre afin d'effectuer la vérification des comptes du Comité Régional de la Nouvelle Aquitaine arrêtés au 30 Septembre 2021.

La vérification a donc porté sur la période allant du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Ce nouvel exercice est donc caractérisé comme le précédent par les événements sanitaires liés à la pandémie n'ayant pas permis le déroulement de toutes les compétitions initialement prévues au calendrier. Cette situation a également impacté le renouvellement des licences, le comité régional enregistrant une baisse du nombre de licenciés de 6575 unités.

Pour autant à la différence de l'exercice précédent où le montant de la cotisation avait été réduit à 2,50€, c'est une cotisation entière de 5€ qui a été appliquée, expliquant en grande partie l'évolution du résultat comptable.

Nous tenons à remercier le trésorier général du comité, M. CHRISTIAN DEVAINE d'avoir mis à notre disposition tous les justificatifs des dépenses et des recettes, les relevés bancaires ainsi que les chèquiers utilisés au cours de l'exercice.

Un regret toutefois, celui de n'avoir pu accéder Basicompta, logiciel comptable utilisé par le comité, en raison de l'impossibilité de se connecter dans les locaux utilisés. Cela devra constituer un point de vigilance dans le choix des lieux où auront à intervenir les vérificateurs aux comptes à l'avenir.

Nous avons pu toutefois nous appuyer sur l'édition papier du compte de résultat et du bilan afin de procéder à la révision des comptes, au pointage de l'état de rapprochement et par sondage aux différents justificatifs, avec l'aide de Marie MAZZER, trésorière adjointe que nous tenons également à remercier.

Le total des produits s'établissant à 203407,71€ et le total des charges à 135937,47€ il en résulte un résultat excédentaire de 67470,24€.

Le total du bilan s'élève lui à 133210,51€.

L'état de rapprochement que nous avons également contrôlé fait apparaître un montant de dettes de 4756,12€ (chèques émis non débités) et un montant de créances de 4214,70€ (recettes attendues non perçues au 30 Septembre).

La trésorerie disponible qui s'établissait au début de l'exercice à 61882,59€ s'établit au 30 Septembre 2021 à 128193,34 € répartis à hauteur de 110254,43 € sur un livret A et à hauteur de 17938,91 € sur un compte chèques tous deux détenus au Crédit mutuel.

Ainsi sur la base des contrôles effectués nous pouvons déclarer que les comptes qui viennent de vous être présentés sont sincères et reflètent la réalité de la situation comptable du Comité Régional de la Nouvelle Aquitaine.

En conséquence de quoi nous vous invitons à les approuver et à remercier votre trésorier M.DEVAINE pour son investissement dans la réalisation de sa mission.

Fait à Limoges le 06 Novembre 2021,

Les vérificateurs aux comptes

Jean Claude LALANNE et Christian OLIVAN

Commission d'Arbitrage.

Mesdames, Messieurs,

En 2020 Trois candidats avaient réussis l'épreuve Théorique de l'examen d'Arbitre Régional du 26 Janvier 2020, Monsieur Pierre RAYNAULT du Comité de la Vienne, Monsieur Franck GUILLAIN du Comité de la Charente Maritime et Monsieur Rémi SALVOLDELLI également du Comité de la Charente Maritime.

L'épreuve pratique devait se déroulé sur les Championnats Régionaux, mais comme vous le savez ces Championnats ne se sont pas déroulés, mais en tant qu'Arbitre du Pool, il nous était demandé de pouvoir faire passer l'épreuve pratique sur les concours Nationaux, pour ne pas bloquer ces candidats.

Monsieur Pierre RAYNAULT s'étant manifesté, et donc je lui ai demandé de se présenté dans les Deux-Sèvres sur nos Championnats Triplette Promotion et Triplette Jeunes qui se sont déroulés à Chauray le samedi 12 et dimanche 13 Juin.

Je lui ai confirmé la réussite de son examen, mais les deux autres candidats ne se sont pas manifestés, après avoir pris contact avec Evelyne Vidal, un n'avait pas repris de licence et l'autre candidat n'avait pas pris de concours et de Championnats à arbitré, voir avec eux pour la suite à donné.

Plusieurs candidats ont passés l'examen d'Arbitre National pour en 2021 :

Monsieur Yannick DUVALET du CD 24 qui a réussi son examen.

Madame Lydia GRIMAUULT a échoue et se pour la deuxième fois.

L'examen d'Arbitre Régional aura lieu le Dimanche 30 Janvier 2022 de 9 heures à 12 heures, à aujourd'hui 3 candidats, Messieurs BARRABES et Monsieur LECOQ du comité 33, et Monsieur SENO du Comité 64 se sont inscrits et feront une préparation de concours avec Patrick BUGEAT du Comité 33.

L'examen d'Arbitre National aura lieu le Dimanche 30 Janvier à Marseille au siège de la Fédération.

Félicitations à nos deux Arbitres Féminines de la Région Aquitaine, Laéticia AIRGUEPERSE du Comité 87 et Evelyne VIDAL du Comité 17, qui font parties des 3 Arbitres du Pool National d'Arbitrage, ces 3 candidats vont passées l'Examen d'Arbitre Européen lors de la Finale de la Coupe d'Europe des Clubs, qui se déroulera à Saint Yrieix début Décembre et nous leurs souhaitons bonne chance.

Enfin il est question au niveau Fédéral d'une réforme de l'Arbitrage et également de rajeunir le corps Arbitral.

Merci pour ses quelques minutes d'attention.

Rapport Commission Sportive

Jacky LACAVE nous présente le rapport de la commission sportive.

Il y a eu 2 réunions :

Réunion élargie à Neuvic/Isle le 28 janvier :

- Modification du calendrier des CRC par rapport aux problèmes sanitaires
- Tirage des différent CRC
- Désignation de quelques lieux, les autres seront attribués ultérieurement ce qui a posé quelques soucis aux responsables de chaque catégorie.

Réunion à Neuvic/Isle le 22 octobre :

- Bilan de fin de saison
- Programmation pour la saison 2022 des différents CRC
- Désignation des responsables de chaque CRC
- Proposition suite aux problèmes de répartition des équipes dans les poules avec des déplacements importants

Il y a eu 4 équipes forfaits en féminines suite à frais déplacement trop élevés et également en Provençal.

La proposition pour la répartition des équipes dans les poules sont les suivantes :

- 3 zones sportives composées chacune de 4 comités
- Les 4 comités de Poitou-Charentes
- Les 3 comités du Limousin et le comité de la Dordogne
- Les 4 comités de l'Aquitaine hors la Dordogne
- Tirage géographique en fonction de ces 3 zones des CRC prévu en janvier

Les sites pour les finales 2022 des CRC ont été déterminés

Le déroulement des rencontres des poules des CRC « Open » et « Féminin » sont les suivants :

- 1^{er} week-end - 3 rencontres le samedi et dimanche
- 2^{ème} week-end - 2 rencontres le dimanche
- 3^{ème} week-end - 2 rencontres le dimanche

Organisation des championnats régionaux :

Il est proposé que la répartition des divers championnats soit fait à l'identique que celle qui avait été prévue pour la saison 2021. Les dates seront celles prévues sur le planning de la fédération.

Provençal :

Dominique BRUGEILLE responsable du CDC provençal de Corrèze et qui devient responsable de ce CRC nous a fait les propositions suivantes de modifications :

- Le règlement actuel : Temps de jeu limité à 2h et 2 mènes peut poser des problèmes de tension en fin de partie il propose de passer en nombre de mènes limitées pour la Doublette à 10 et la Triplette à 8 mènes. Cette méthode a été testée en CDC en Corrèze et les parties durent environ 2 heures.
- Gestion de l'annulation de mènes

Toutes ces demandes ont été envoyées à la fédération et une réunion est prévue sur ce sujet à la fédération.

En 2020 il n'y a eu aucun championnat de région et en 2021 seul le championnat régional Jeunes a été organisé à Sainte-Livrade.

Commission jeunes :

Francis CHENOT nous donne les résultats des jeunes lors des divers championnats et sélections.

Championnat Régional à Sainte-Livrade :

6 équipes en benjamins, Champion GIRONDE, Vice Champion PYRÉNÉES ATLANTIQUE

26 équipes en minimes, Champion LOT ET GARONNE, Vice Champion la VIENNE

28 équipes en cadets, Champion CHARENTE MARITIME, Vice Champion la GIRONDE

30 équipes en juniors, Champion les DEUX SÈVRES, Vice Champion PYRÉNÉES ATLANTIQUE

Il y avait 6 équipes qualifiées pour le championnat de France dans chaque catégorie sauf pour les benjamins.

Résultats championnat de France :

- Minime : 3 équipes en 1/16, 2 en 1/2 (24 et 47) et 1 perdant en poule
- Cadet : 2 équipes perdantes en poule, 3 en 1/32 et 1 en 1/16
- Juniors : 1 équipe en 1/32, 2 en 1/16, 1 en 1/8, 1 en 1/4 et 1 en 1/2

CRC jeunes :

Minime/Benjamin : 8 équipes - Champion MARMANDE, 2^{ème} NAILLAC, 3^{ème} SOUSTONS

Cadet/Juniors 10 équipes - Champion MARMANDE, 2^{ème} NAILLAC /ST LAURENT, 3^{ème} ST MAIXENT,

CNC Jeunes à Saint Yrieix :

Benjamin/Minime : MARMANDE vice-champion (en fin de partie il y avait égalité et au tir de départage et après en mort subite il s'incline au 8^{ème} tir) et NAILLAC 5^{ème}

Cadet/Junior : 3^{ème} MARMANDE et 4^{ème} NAILLAC /ST LAURENT

Sélections Jeunes :

Il y a eu au total 242 jeunes retenus par les 12 comités de la Nouvelle-Aquitaine.

Au final 50 jeunes ont été retenus pour la zone « Nord » et 64 jeunes pour la zone « Sud ».

Il a été constaté une différence de niveau des jeunes entre le « Nord » et le « Sud ».

Les principales différences sont :

- Mieux formé au « Sud »
- Différence de jeu
- Le « Nord » n'est pas nul mais le jeu est différent

Les résultats sont là pour le prouver et au CRENA il y a moins de jeunes du « Nord » que le « Sud »

Francis CHENOT remercie les membres de l'ETR qui font un travail extraordinaire.

Résultat Trophée des pépites :

Défit POINT individuel sur 69 jeunes :

1er BISBAU-ROBIN Charlotte – 7ème BEGUEY Louis - 9ème GALLY Roman (CD47)

Défit TIR individuel sur 69 jeunes :

Défi tir : 3ème CHAGNEAU Tom (CD47) – 7ème OLIVIER Titouan (CD47) – 12ème CHARPENTIER David (CD47)

Par Equipe (sur 20 équipes) :

Nouvelle-Aquitaine 1 : 4ème

Nouvelle-Aquitaine 2 : 9ème

Nouvelle-Aquitaine 3 : 14ème

Les jeunes sélectionnés pour les championnats du monde à Santa Susanna en Espagne sont : OLIVIER Titouan (47)
Nathan BOUTARD (19).

ETR :

Le Président souhaite une relation un peu plus rapprochée entre les élus de la Région et ETR et pour cela 3 personnes ont été nommées : SOLEILHAVOUP Alain, Alain NEHEMIE et Francis CHENOT.

Le Président leur demande d'être plus proche et à l'écoute de l'ETR.

Les élus souhaitent se rapprocher de l'ETR, en particulier lors des stages à BASSENS, pour assister et voir le travail qui est fait et ainsi ils veulent leur prouver leur soutien.

Le président fait remarquer que le financement du CRENA est d'un montant très important et les élus auraient aimé en discuter avant de nous l'avoir imposé.

Certains postes sont à diminuer en particulier :

- Le nombre de jeunes sélectionnés (242 jeunes dans les comités en 2021)
- La sélection « Nord/Sud » pour une dépense de 11 000€

Le président rappelle que les critères de sélection pour le CRENA doit être « Très Bon » et pas « Moyen ». Il ajoute qu'il ne veut pas de complaisance pour faire ces sélections.

Une nouvelle formule de sélection doit être mise en place.

Pour l'emploi CTFR :

La Nouvelle-Aquitaine devait étudier la possibilité de créer un emploi de CTFR pour s'occuper des formations, des sélections du CRENA et de nombreuses autres tâches.

Le Président fait remarquer que vu le niveau des dépenses prévues pour 2022, il n'est pas possible de créer cet emploi.

Une commission de 4 membres a été mise en place le 05 décembre pour définir le poste et les missions qui lui seront confiés. Nous pourrions ainsi définir un profil qui correspond à nos besoins.

Le président nous indique que le budget annuel pour cette embauche est d'environ 36 000€ avec les charges.

Le président nous informe qu'il a eu une discussion avec Michel LE BOT (Président de la FFPJP) et Mr RODRIGUEZ (DTN) à Sainte-Livrade sur le cas de Florence TRELLU. Il est confirmé qu'elle ne travaillera plus, ni s'occupera plus de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle fait partie de la fédération et ils ne veulent plus la retrouver partie prenante dans les activités de notre Région.

Le président insiste sur le fait que l'ETR doit s'engager absolument à faire les sélections et les formations.

Il faut de la communication et la connaissance du travail de chacun et cela des 2 cotés pour qu'il n'y ait pas d'obstacle.

Le budget de l'ETR doit être vu avec les élus de la commission Jeunes et les trésoriers avant être présenté à la Région pour être approuver.

Fonctionnement CRENA :

Guy DINIEL et Claude MARSAC nous présentent les principaux changements pour la saison 2022.

La « Jeunesse et les Sports » demande de faire une sélection sur un seul plateau pour le CRENA en conséquence il y a une obligation de faire une seule sélection

Il a été approuvé par tous, l'organisation d'une présélection par regroupement de 2 comités à la fois (bi/comité)

Avant il y avait 2 personnes par catégorie pour chaque comité ce qui faisait donc 24 jeunes au total et ce n'était pas forcément les meilleurs.

Dans le « Sud » nous avons constaté qu'ils avaient une plus longue habitude dans l'organisation des sélections.

Il est prévu : 6 sélections (bi-comité) avec 3 joueurs retenus par catégorie ce qui nous fera un total de 54 sélectionnés.

Le CRENA a 2 fonctions : monter les équipes pour le trophée des pépites (3 équipes) et pour la sélection au niveau national car il n'y a plus d'interzones.

Pour monter les 3 équipes il faut pour chacune : 2 minimes, 2 cadets, 2 juniors dont 1 fille dans chaque équipe.

Les équipes ne sont pas simples à mettre en place.

L'organisation des rencontres est également un peu compliquée.

Le président fait remarquer que la tâche de l'ETR est délicate et il est nécessaire d'avoir un rapprochement avec les élus.

Il faut voir les propositions de dates pour la visite de l'ETR par les élus et ainsi mieux travailler ensemble.

Le président propose de :

- Prévoir une journée avec des élus du « Nord » et du « Sud » avec repas pris en commun avec les élus, ETR et les jeunes.
- Envoyer un courrier aux élus et présidents des comités pour se positionner sur cette journée en fonction des dates de stage pour ainsi mieux communiquer.

Question du CD64 : il y a un problème de location de véhicule au dernier moment et nous n'en sommes pas informés et nous souhaitons savoir à qui est la charge de cette location ?

Le membre de l'ETR du CD64 doit vous communiquer au plutôt les besoins pour que le CD64 fasse les réservations.

Remplacement d'Alain SOLEILHAVOUD par Alain FORENEGRE pour la commission Jeunes :

Alain FORETNEGRE a été proposé car il fait partie de la commission des finances.

Yvette DELOL s'étonne comme d'autres membres de la commission des finances que présenter un budget de 30 000€ sans avoir de détails, cela ne semble

pas normal.

Il est proposé par Christian DEVAINE que le budget soit fait en commun et construit ensemble avec ETR (Guy DINIEL), les trésoriers et les 3 élus de la commission Jeunes et ensuite validé par la Région.

Guy DINIEL nous donne quelques détails sur le budget de l'ETR :

- Les chambres d'hôtel doivent être réservées longtemps à l'avance et les tarifs sont identiques
- Les repas : 14€
- Les frais de déplacements peuvent varier en fonction des gens présents au CRENA

Christian DEVAINE : les frais du CRENA qui sont comptés dans le compte de résultat environ 14 000€ sont les frais de restauration, le frais hébergement, les frais de déplacement, et formation recyclage des membres de l'ETR

Il n'y a pas eu beaucoup de stages sinon le montant aurait été beaucoup plus élevé.

Normalement le nombre de stagiaires au CRENA devrait passer à 28 en 2023 (Francis CHENOT).

Ce nombre est fonction du nombre de jeunes repérés au niveau national qui seront ensemble au CRENA.

Les jeunes qui sont considérés « Elite » sont pris en charge par la fédération. Ils s'entraînent tous à distance à part.

Une discussion s'engage sur la candidature d'Alain FORENEGRE et le retrait d'Alain SOLEILHOUD.

Certain estime que la candidature d'Alain FORENEGRE n'est pas la meilleure pour construire le CRENA.

La non-candidature d'Alain SOLEILHAVOUP peut être considérée comme un départ forcé car il ne reste que si Alain FORENEGRE n'est pas pris.

Yvette DELOL estime, que tous les présidents des comités ont leur mot à dire sur ce problème. Elle constate que quand on parle, on dérange.

Loïc MONNIER se propose également sa candidature à cette commission.

Il est fait remarquer que c'est le bureau directeur qui doit prendre la décision et en conséquence l'élection de cette commission est repoussée à la prochaine réunion des élus de la Région.

Rapport Commission Féminine

La commission est composée de 3 membres :

- Joëlle BOURIDEYS
- Sandrine NOËL
- Yvette DELOL

La commission n'a pas eu la possibilité de travailler ensemble pour des problèmes matériels (ordinateur) et d'emploi de temps car certaines travaillent.

Yvette DELOL nous présente 2 propositions pour développer la pratique de la pétanque par les féminines :

1^{er} Proposition :

Organisation de session d'entraînement. Cela a été vu lors de la réunion de la commission sportive du 02 octobre 2021. Il a été proposé de se rapprocher de l'ETR pour la création de sessions d'entraînements des féminines dans les comités et d'échanger des idées avec Guy DINIEL sur ce sujet.

Le Président préfère le terme de « Perfectionnement » que d'entraînement mais pas eu le temps d'en parler avec ETR

Guy DINIEL serait d'accord sur le principe mais pour l'instant, il n'est assez pas disponible (Francis CHENOT)

Des fiches d'entraînement pourraient être fournies pour faire des ateliers pour la prise en charge des féminines dans ces journées.

2^{ème} proposition :

Une organisation des journées de la femme comme ça se fait déjà dans certains comités.

Cela comprend des concours avec une licenciée et une non-licenciée pour essayer de ramener des féminines à la pratique de la pétanque. Le but serait d'essayer de monter une compétition interne dans chaque comité et pourquoi pas au niveau régional. Nous avons encore 3 ans pour le mettre sur pied.

Il y a une organisation en Haute-Vienne qui s'appelle le « droit des femmes » qui se déroule vers le 8 mars lors de la journée du droit de la femme et cela depuis plusieurs années. C'est un concours en triplettes avec au moins

une non-licenciée par équipe. Cette compétition regroupe environ 250 filles avec un engagement de 7€ pour le concours et le repas. Il y a la possibilité pour les participantes d'organiser des repas en famille, les maris ou conjoints payent le plein tarif.

En Charente, cette compétition existe aussi et cela marche pas mal.

Le Président remercie Yvette DELOL pour son travail et confirme qu'il contactera rapidement l'ETR pour la mise en place de ces organisations.

Rapport Commission des Finances

Marie MAZZER nous présente le compte-rendu de la commission des finances.

Après une présentation du compte de résultat par le trésorier M. Christian Devaine, nous nous sommes penchés sur l'établissement du prévisionnel 2022.

Certes, si le résultat positif de cette année est très bien venu, l'avenir reste vraiment incertain à savoir que l'année 2022 (amputée du manque de licences dans chaque comité) réduira fortement la marge de manœuvre -30 000 € et avec un avenir peu prometteur.

A la demande du comité directeur, sur l'embauche d'un ETR :

Coût 36 000 € brut / an à raison de 35 heures/semaine

Financement sur 3 ans

ANS 12 000 € - FFPJP 12 000 € – NA 12 000 € + frais de fonctionnement 6000 € soit 18 000 €

Au delà des 3 ans : ANS 0 € - FFPJP 24 000 € - NA 12 000 € + frais 6000€ soit 18 000 €

La FFPJP accompagne le recrutement + feuilles de paie et déclarations

Pour l'embauche, la décision finale revient au comité directeur NA

Sans perdre de vue que les subventions vont certainement être à la baisse

Si cette embauche devait avoir lieu, il est clair qu'à l'avenir les charges de certains postes sont à diminuer, pour ne pas mettre à contribution les CD déjà bien éprouvés par le manque de licences.

Notamment : le manque de renseignements sur le fonctionnement du CRENA, les élus MM. Alain Néhémie, Alain Soleihavoup nous confirment n'avoir jamais été sollicités pour le bon déroulement financier du Centre de Formation.

Pour ma part : Ne devrait-on pas revoir le nombre de joueurs qualifiés à ce centre, ou comme je l'avais préconisé avec d'autres présidents : Chaque comité cotise en fonction des joueurs retenus de leur département, une charge en moins à la NA qui compenserait une partie de l'embauche.

En conclusion

S'il y a embauche, il faut prévoir une réduction des charges, ou si la hausse de prise de licence ne revient pas, le risque d'une augmentation de la cotisation à l'avenir sera inévitable.

Je tiens à remercier tous les participants à cette réunion et je félicite M. Christian Devaine pour la bonne tenue des comptes de notre région.

La commission des finances

Le président remercie Marie MAZZER pour nous avoir présenté ce rapport.

Il rappelle qu'il faut rester très prudent sur les dépenses.

Rapport Commission de Discipline

Alain NEHEMIE fait remarquer qu'il serait utile d'avoir des personnes calées en droit car la moindre petite erreur peut nous mener au tribunal arbitral du sport et ensuite au tribunal administratif.

Affaire GRANDDET:

Elle est toujours en cours et elle se trouve encore au tribunal administratif.

Il estime avoir perdu de l'argent 3 000€ et demande en plus 5 000€ de dommages et intérêts. Par contre notre avocat demande pour sa part 2 000€ à

GRANDET de dommages et intérêts.

En sachant que notre sport est amateur, que l'année a été très courte à cause du covid et presque 10 mois sans jouer. Il faut espérer que tous ces

arguments iront dans le bon sens pour que le tribunal nous donne raison.

Le président remercie Alain NEHEMIE pour son rapport.

Election Membre : Présentation des Candidats

Un seul candidat s'est présenté : Christian OLIVAN pour représente le comité des Landes (CD40).

Il nous présente son parcours et carrière :

- 64 ans
- Retraite depuis 2 ans, travail dans le secteur bancaire, directeur d'agence puis chef de secteur en Gironde et Lot et Garonne
- Début de la pétanque très tôt en minime et cadet mais à cause de son activité professionnelle a dû arrêter
- A joué à la boule lyonnaise
- Educateur et entraîneur de football et depuis à la retraite sportive
- Licencie depuis 5 ans à la Pétanque
- Trésorier du district et après secrétariat
- Trésorier adjoint du CD40 et réélu pour 4 ans Trésorier général
- Examen d'arbitre
- Brevet d'initiateur et d'éducateur BF1
- Désir de s'occuper des jeunes

Il remercie d'avoir été contacté pour le poste de vérificateur aux comptes de la Région.

Il trouve le projet du CRENA comme une très belle réalisation.

Il reconnaît le très gros travail de l'ETR. Il a eu l'occasion de rencontrer Florence TRELLU et Guy DINIEL ainsi Vincent DARRIGADE (Landes) qui travaillent pour les jeunes.

Le président pense qu'il sera un bon élément au sein de notre Région.

Alain NEHEMIE fait remarquer en début de séance que les 3 membres de commission électorale sont absents donc il sera nécessaire de trouver au moins deux personnes du comité de la Haute-Vienne pour remédier à ce problème.

Les membres de la commission électorale en remplacement sont : Messieurs Jean-Marie JUHEL et Éric PRADEAU

Le recensement des grands électeurs a été fait et laisse apparaître un certain nombre d'absents.

La répartition des voix a été refaite en fonction du nombre de licenciés en 2021 et il a été remis à la commission électorale pour faire débiter la séance de vote.

La commission électorale confirme la validité de la candidature de Christian OLIVAN. Elle est conforme à nos statuts.

Résultat des Elections

Il y a au total 238 voix réparties à l'ensemble des comités.

Christian OLIVAN obtient 238 voix « POUR » en conséquence il est déclaré « ELU » au comité Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le Président félicite Christian OLIVAN pour son élection. Nous avons perdu un vérificateur aux comptes et il va falloir trouver une personne pour assister Jean Claude LALANNE.

Le poste de vérificateur aux comptes reste ouvert aux candidatures qui pourraient arriver plus tard.

Présentation du Budget Prévisionnel

Christian DEVAINE nous présente le budget prévisionnel et nous précise les points suivants :

Bon achats : c'est pour les équipes finalistes aux championnats de France

- CNC Jeunes : 4 équipes dotation de la FFPJP auquel la Région ajoute sa participation
- CRENA : 30 000€ budget présenté par ETR
- Les frais de formation c'est qu'une double écriture car la fédération nous reverse une grosse partie.
- 26 000€ c'est les remboursements Jeunes à Ste Livrade .
- Les cotisations ont dû être envoyé pour paiement sur la base des licencies au 14 octobre 2021.
- Budget équilibré en dépense et en recette
- Equipes supplémentaires aux championnats de France et plus de championnats régionaux : tous ces points ont été pris en compte
- Pour les jeunes même nombre d'équipes au championnat de France.

Christian DEVAINE demande à tous les comités de donner la liste de leurs équipes aux différents CRC ainsi que les finalistes et champions. Il fera ensuite le paiement des indemnités des CRC pour la saison 2021.

| |
|--|
| BUDGET PREVISIONNEL 01/10/2021 AU 30/09/2 |
|--|

| CHARGES | 2020/2021 | 2021/2022 | PRODUITS |
|--|---------------------|---------------------|---|
| 60 - Achats | | | 70 - Ventes de produits finis, prestations de services |
| Fournitures de bureau | 1 100.00 € | 1 100.00 € | Prestations de services |
| Fournitures non stockables | 1 800.00 € | 1 800.00 € | |
| Autres (à préciser) Fanions - Ecussons | 1 500.00 € | 1 000.00 € | Organisation session BF1 FFPJP |
| Acquisition matériel informatique | 3 000.00 € | | |
| Tenues Championnat France | 13 400.00 € | 10 000.00 € | Inscription Concours Régionaux |
| Total achats | 20 800.00 € | 13 900.00 € | |
| 61 - Services extérieurs | | | Vente de marchandises |
| Sous-traitance | | | Rembt diplômes - médailles - autres |
| Locations | 5 000.00 € | 5 000.00 € | Produits des activités annexes |
| Entretien équipement, matériel | 500.00 € | 500.00 € | Rembt frais déplt Président - FFPJP |
| Primes d'assurance | | | Autres remboursements |
| Documentation | | | |
| Divers (à préciser) | | | Rembt sur Qualif. |
| Total services | 5 500.00 € | 5 500.00 € | Total ventes |
| 62 - Autres services extérieurs | | | |
| Rémunération intermédiaires | 6 700.00 € | 3 400.00 € | |
| Frais d'Arbitrage - Mise à Disposition Personnel | 4 500.00 € | 1 200.00 € | |
| Honoraires avocat | 2 200.00 € | 2 200.00 € | 74 - Subventions d'exploitation |
| Publicité - Publications | 2 800.00 € | 2 800.00 € | Etat (ANS) |
| Evènements familiaux | 800.00 € | 800.00 € | Centre Régional d'Entraînement |
| Bons d'achat | 2 000.00 € | 2 000.00 € | FFPJP ACCES HAUT NIVEAU |
| Déplacements, missions | 129 850.00 € | 166 700.00 € | Subvention personnel |

| | | | |
|--|---------------------|---------------------|---|
| Qualif. Régionaux Champ. France | 5 000.00 € | 4 000.00 € | Aide Formation Sportif Haut Niveau DDJSP |
| Frais CHAMPIONNATS de France Séniors | 36 750.00 € | 35 000.00 € | |
| Frais CHAMPIONNATS de France Jeunes | 19 000.00 € | 20 000.00 € | Conseil Régional Nouvelle Aquitaine -Actions 2021/2022 |
| Frais CNC Jeunes | 5 000.00 € | 6 000.00 € | Actions 2022 |
| Frais CRC | € | 14 000.00 € | |
| Frais Sélections Jeunes Dépt + Qualif. CDF | 16 000.00 € | 35 000.00 € | |
| Challenge Ecoles de Pétanque | | 1 500.00 € | |
| Trophée des Pépites | 5 400.00 € | 1 000.00 € | |
| Centre Régional d'Entraînement | 24 000.00 € | 30 000.00 € | |
| A.G. + Congrès | 4 500.00 € | 6 000.00 € | Fédération FFPJP |
| Frais Réunions C.R. + COMMISSIONS | 5 400.00 € | 5 400.00 € | Fiche financière 2021 |
| Stages, formations | 5 100.00 € | 5 100.00 € | Participation CNC |
| Discipline | 2 700.00 € | 2 700.00 € | Participation Emploi |
| Déplacements Président | 1 000.00 € | 1 000.00 € | Participation CRNA |
| Frais postaux et téléphone | 450.00 € | 500.00 € | |
| Services bancaires et assimilés | 250.00 € | 250.00 € | |
| Total charges externes | 140 050.00 € | 173 650.00 € | Total subventions |
| 63 - Impôt et Taxes | | | 75 - Gestion Courante |
| Taxes sur salaires | | | Cotisations Comités 5.00 € / licencié |
| Autres taxes et impôts | | | Mutations Externes |
| Total taxes | | | |
| | | | Total cotisations |
| 64 - Salaires et charges | | 42 000.00 € | |
| Rémunérations, encadrements | | 30 000.00 € | Amendes / Pénalités diverses |
| Cotisations sociales | | 6 000.00 € | Remboursements divers |
| Autres charges de personnel | | 6 000.00 € | Total gestion courante |
| Total salaires et charges de personnel | | | |
| 65 - Autres Charges de gestion courante | | | |
| Cotisations BASI COMPTA SAOS CROS | 1 100.00 € | 1 100.00 € | |
| Centre Formation FFPJP | 4 635.00 € | 4 635.00 € | |
| Subvention Exceptionnelle Coupe d'Europe | 1 000.00 € | 1 000.00 € | 76 - Produits financiers |
| Aide Formation Sportifs Haut Niveau | 1 000.00 € | | 77 - Produits exceptionnels |
| | | | Mécénat, partenaires |
| Total charges de gestion | 7 735.00 € | 6 735.00 € | Remboursement de charges |
| 66 - Charges financières | | | |
| 67 - Charges exceptionnelles | 1 000.00 € | 1 000.00 € | Total produits exceptionnels |
| 68 - Dotation aux amortissements | 170.00 € | 850.00 € | |
| TOTAL DES CHARGES | 175 255.00 € | 243 635.00 € | TOTAL DES PRODUITS |
| | | | |
| Bénévolat | 6 000.00 € | 6 000.00 € | Bénévolat |
| | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 181 255.00 € | 249 635.00 € | TOTAL DES PRODUITS |

Approbation du budget prévisionnel : il est approuvé à l'unanimité

Le Président sait que l'on peut faire confiance à Christian DEVAINE et à son budget prévisionnel.

Christian DEVAINE précise que le budget prévisionnel a été élaboré par toute la commission des finances le 15 octobre à Limoges et il les en remercie tous.

Le Président nous rappelle que la Coupe d'Europe des clubs aura lieu du 02 au 05 décembre à ST Yrieix. A cette occasion la France est représenté par l'équipe de Fréjus avec en particulier Dylan ROCHER.

Présentation de L'Habillement

Une présentation est faite des tenues de la société SPORTCOM AUVERGNE représenté par Benoit ALBINET.

Elles seront aux couleurs de la Région : bleu et blanc.

L'offre porte sur la marque ELDERA pour un contrat de 3 ans avec 40% de remise et flocage gratuit.

Une remise supplémentaire en fourniture de tenues de 10% par rapport au prix catalogue - exemple : pour 10 000€ (achat catalogue) c'est-à-dire 6 000€ (achat facturé) remise de 1 000€ en achats tenues)

L'économie estimée est d'environ 1 800€ qui serviront à habiller les responsables de la région Nouvelle-Aquitaine.

Cette offre est valide jusqu'en 2025.

Il n'y pas de remarque, l'offre est retenue.

Candidature Vérificateur aux Comptes

Un appel à candidature est fait pour le remplacement de Christian OLIVAN suite à son élection au bureau de la Région.

Alain LE DE est candidat au poste de vérificateur aux comptes.

Approbation de la candidature : elle est approuvée à l'unanimité.

Informations Diverses

Projet associatif :

Christian DEVAINE nous informe que nous avons l'obligation de réaliser un dossier de projet associatif et que celui-ci doit être adopté en Assemblée Générale par tous les présidents des comités.

Ce projet a été élaboré par Florence TRELLU et Christian DEVAINE, ce qui a été un gros travail et qui a pris beaucoup de temps.

Il nous fait remarquer que c'est le même genre de projet associatif que devrait être fait par tous les comités pour leurs demandes de subvention ANS. Ce document est obligatoire malgré que dans les années passées les subventions pouvaient être attribuées sans ce document.

Il n'y pas de remarque et tous les présidents sont invités à signer le projet.

Informations générales :

Le Président nous présente quelques informations de la fédération.

Répartition des équipes pour la Région aux championnats de France 2022 :

- Triplettes : 8 équipes au lieu de 4 comme indiqué sur un ancien document (ce nombre est bien validé par la FFPJP nous confirme le Président)
- 3 équipes dans toutes les autres catégories
- 2 en Doublettes provençal et 2 triplettes provençal

Les finalistes sont qualifiés et une partie de barrage est nécessaire pour la 3eme place qualificative au France (hors triplettes et Doublette provençal).

CRC « OPEN » et « FEMININ » :

Il y aura 3 places pour les montées en CNC pour notre Région.

Le président nous informe de projets de la Fédération :

Championnats de France :

- Tous les comités représentés aux championnats de France Jeunes (difficulté de dire à un comité qu'il n'aura pas d'équipe au France)
- Passage à 128 équipes Triplettes Jeunes (1 par CD et reliquats aux régions) pour 2023 peut être
- Passage de 256 à 128 équipes pour la Triplette Seniors Masculins au France
- Possible organisation d'un championnat de France Triplettes Mixtes (demande par beaucoup de comités)

Coupe de France :

- Au lieu d'avoir une doublette mixte comme actuellement, proposition d'avoir une doublette féminine
- Projet d'une organisation d'une coupe de France Féminine

Remarque sur le CR sportif du 02 octobre 2021 :

Dans la liste des comités qui ont une équipe qualifiée directement aux championnats de France Jeunes il faut lire « comité 87 » au lieu de « comité 17 ».

Questions Diverses

Les CRC sont terminés et nous constatons des difficultés pour avoir les résultats.

Il y a des problèmes de communication, il faudrait avoir des moyens internet, il est proposé de demander à la fédération de nous fournir un accès dédié sur son site pour saisir en particulier les résultats de nos compétitions.

Il y a une forte demande des licenciés pour savoir ce qu'il se passe au niveau de la région (résultats et informations)

Le Président nous indique qu'il y a un projet de création d'un site de la Nouvelle-Aquitaine et qu'il y avait des pistes avec Alain FORETNEGRE.

Malheureusement les résultats de CRC sont connus quand on reçoit les nouvelles feuilles de match c'est à dire 15 jours après.

Pour les CRC Vétérans, les rencontres ont commencé début juillet et il n'y a pas eu les classements même avant le dernier plateau, c'est vraiment un manque de sérieux.

Il y a le même problème en CRC Provençal, il faudrait avoir également les feuilles de matches.

Le problème dans la transmission des feuilles de matches est que l'on ne sait pas à qui on doit les envoyer.

Il est proposé dans un premier temps d'envoyer les résultats brut c'est-à-dire juste les scores des rencontres et d'envoyer les feuilles de match plus tard. Ce qui permet déjà de faire les classements.

Il y a aussi le problème de la gestion des joueurs brûlés, il n'y a pas de contrôle pour l'instant car les feuilles de matches des CRC ne sont pas retournées à chaque comité.

Il est nécessaire que les feuilles de matches des CRC soient retournées aux comités pour qu'ils puissent faire leur gestion des joueurs brûlés et ensuite retourner les listes à la Région.

Pour information, les classements dans le comité 87 ne sont pas faites qu'après contrôle des feuilles de matches.

Il faut envoyer les feuilles de matches aux comités et aux responsables des CRC.

Le délégué du plateau doit voir avec son comité, s'il a des problèmes pour envoyer les feuilles de matches. Le lundi, il voit avec son comité pour qui les envoient au responsable du CRC. Comme ça on est sûr de les avoir.

C'est le rôle du délégué et du comité où se passe le plateau. Le délégué n'est pas forcément équipé avec les outils informatiques mais le comité doit avoir les moyens.

Remarque Patrick PAQUET :

Il y a eu 2 attributions de lieu de plateau à ST Jean d'Angély (Charente-Maritime) et ST Maixent (Deux-Sèvres) sans que les comités concernés soient mis au courant et cela à créer une certaine polémique.

Réponse Jacky LACAVE :

Devant le manque de club organisateur et l'impossibilité de l'attribuer à un club qui n'était pas dans la poule, il a dû démarcher directement les clubs de la poule. Après l'accord du club il a omis d'en informer les comités avant de valider son choix.

Il précise que c'est difficile de trouver des clubs qui veulent organiser. Par exemple le club de Tulle en féminine a accepté l'organisation au bout de 3 semaines de démarche.

Les informations des attributions de plateau CRC ont été données à posteriori aux comités.

Les clubs n'ont pas été clairement informés des besoins pour l'organisation (arbitre, délégué,...), malgré les règlements qu'ils auraient dû connaître. Le problème c'est que ces clubs n'avaient jamais organisé de CRC.

Ces comités ont eu des difficultés pour trouver un arbitre et un délégué dans un délai assez court.

Il est fait remarquer que tous les règlements des CRC n'ont pas été faits. Alain NEHEMIE nous précise que des règlements ont été envoyés à tous les comités pour commentaires. Il faudra que les règlements soient votés en Assemblée Générale.

Il est difficile d'approuver un règlement car pour l'instant le déroulement des phases finales n'a pas été validé.

Il y a aussi la possibilité de passer de 48 à 32 équipes. Pour la saison 2022, il sera difficile de modifier les règlements avant le début de la saison, car ils ne pourront pas être approuvés qu'en fin 2022 lors de l'Assemblée Générale.

Date d'inscription pour les CRC 2022 :

La date du 15 décembre 2021 a été retenue par la commission sportive et si cette date est contestée c'est dommage que cela n'a pas été évoqué lors de cette réunion.

Les comités doivent nous indiquer si les clubs se maintiennent en CRC et nous transmettent les montées.

Les clubs doivent répondre individuellement à leur comité et pas uniquement les comités qui confirment directement à la Région. Le problème se pose surtout pour les équipes féminines.

Il est demandé d'attendre que les gens prennent les licences et nous avons un peu de temps même pour les CRC Vétérans qui comment en mai.

Il est vrai qu'en 2021, le tirage des poules avait été fait fin février mais sans les demandes de confirmation aux clubs et aux comités.

Pour la réunion de fin février il faudra qu'on connaisse tous les clubs inscrits.

La question est posée sur l'exemple d'un club qui refuse de jouer en CRC et qui ne peut plus s'inscrire en CDC dans son comité car son CDC a déjà débuté. Réponse : C'est un problème à régler entre le comité et ce club.

La période d'inscription aux CRC sera de mi-décembre 2021 à mi-février 2022.

La demande d'inscription devra comporter également le choix du club pour l'organisation d'un plateau et ses disponibilités. Ces informations seront utiles pour l'organisation des plateaux et la répartition dans les poules

Pour information de comité de la Gironde a déjà envoyé les équipes qui montent et le Président les en remercie.

La procédure d'inscription aux CRC est la suivante :

- Courrier de demande de confirmation des inscriptions des clubs en CRC sera envoyé aux comités fin-décembre.
- Envoie à Alain NEHEMIE par les comités de toutes les équipes qui montent et se maintiennent
- Alain NEHEMIE transmet à chaque responsable des CRC les listes des équipes de chaque comité
- Confirmation des clubs se fait entre fin décembre et avant le 15 février 2022
- Les clubs passent par leur comité qui fournira la liste à la Nouvelle-Aquitaine
- Les listes des équipes seront envoyées à tous les comités dès qu'elles seront complètes

Le président remet la « médaille d'OR » de la FFPJP à Alain NEHEMIE au nom de la fédération et il tient à lui faire toutes ses félicitations.

Il indique que 2 présidents de la région vont recevoir lors du congrès une distinction et il se félicite de la reconnaissance et du respect de la fédération pour notre région Nouvelle-Aquitaine.

Le président termine cette assemblée générale par le remerciement à tous les participants et Monsieur Christian DEVAINE pour son accueil. Nous avons travaillé rapidement et nous allons pouvoir faire des heureux pour rentrer plus tôt.

Il est 15h30 la séance est levée.

Le Président du comité régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical, slightly wavy strokes that resemble the letters 'J' and 'M' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.